

Original: FRENCH

EUROPEAN UNION

OSCE Conseil Permanent Nr 1070 Vienne, 8 Octobre 2015

Déclaration de l'Union européenne en réponse à la présentation par le Secrétaire général du projet de budget unifié 2016

Les Etats membres de l'Union européenne remercient le Secrétaire général pour sa présentation du projet de budget unifié 2016. Nous remercions le Secrétariat et l'ensemble des gestionnaires de fonds pour leur contribution à ces travaux de toute première importance. Nous saisissons également cette occasion pour formuler tous nos vœux de réussite à M. Erik Tintrup qui conduira les travaux budgétaires au sein de l'ACMF, et remercions Mme Marina Milanovic-Ilic pour le travail accompli l'année dernière.

Les Etats membres de l'Union européenne rappellent leur volonté de favoriser un dialogue constructif au cœur du processus budgétaire dans lequel ils s'engageront pleinement, et de fournir à l'Organisation les moyens nécessaires pour accomplir ses tâches de plus en plus nombreuses et importantes. Nous espérons que tous y participent dans le même esprit. Nous demeurons convaincus qu'une politique budgétaire doit être efficace, économe et stratégique. Ces conditions sont essentielles à la réalisation de nos objectifs communs : la consolidation de la sécurité collective dans l'espace OSCE, basée sur le respect et la pleine mise en œuvre de nos engagements et de nos principes partagés.

Nous affirmons notre engagement à fournir les moyens financiers et humains nécessaires à la prévention, à la gestion et à la résolution des crises, notamment en Ukraine et autour de l'Ukraine, qui continue à constituer un défi supplémentaire de sécurité avec des conséquences financières et structurelles pour l'OSCE.

L'octroi de moyens supplémentaires pour la gestion de crises nouvelles ne doit toutefois pas détourner l'Organisation de son objectif d'efficacité et d'efficience dans l'usage de ses moyens financiers et humains. Les Etats membres de l'Union européenne sont, avec 70% du budget unifié, les principaux contributeurs de cette organisation. Etant donné la situation budgétaire et économique de certains pays européens, nous plaidons en faveur d'une approche responsable et efficace dans la préparation et la mise en place du budget. Il est également indispensable de mettre en place une politique volontariste d'évaluation et de retour d'expérience, ainsi que de revoir régulièrement les priorités de l'OSCE en tenant compte de l'évolution des différentes situations sur le terrain afin de s'y adapter au mieux.

Aussi cette année nous plaiderons avec la plus grande détermination pour que les institutions autonomes soient mises en condition d'accomplir l'intégralité de leurs mandats, notamment en ce qui concerne l'observation électorale.

Nous saluons les efforts entrepris par certaines missions en Europe du Sud-Est d'introduire des efficiences et de réduire les coûts dans leur budget 2016. L'accent doit être mis sur la résolution de la crise en Ukraine et le travail de l'OSCE en Asie centrale devrait être intensifié. Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'intégration de l'Ecole des cadres pour la gestion frontalière dans le budget unifié.

Nous saluons les efforts entrepris par le Secrétariat dans l'établissement de ce budget et voudrions, à ce stade, faire les observations suivantes sur lesquelles nous reviendrons bien entendu plus en détail lors de la négociation:

Les coûts standards de personnels, malgré la réduction du nombre de postes, continuent de croître. Cette augmentation conséquente surtout pour le Secrétariat, va nous contraindre une fois de plus à examiner avec la plus grande prudence toute proposition de création de postes ou de conversions de postes de secondés vers les postes de contractés. Nous rappelons ici l'engagement qu'avait pris le Secrétariat l'année dernière d'être particulièrement vigilant sur l'augmentation des coûts standards des personnels. Cette augmentation soulève la question de la révision du calcul de ces coûts.

Nous notons le transfert proposé de 10 postes du fonds « Augmentation » vers le barème du Secrétariat qui ne peut être qu'une étape. Il demeure en effet insuffisant au regard des engagements pris. Ce fonds, initialement créé pour fournir un appui

aux missions de terrain, n'a aujourd'hui plus de raison d'être maintenu, ni même prolongé temporairement.

Nous réitérons notre appel au développement et à la modernisation du système d'évaluation de l'OSCE, y compris dans le domaine des indicateurs clé de performance, pour assurer que les leçons soient tirées des expériences précédentes et permettent d'améliorer le travail de l'ensemble de l'Organisation, mais aussi pour que les gestionnaires de fonds puissent rendre compte de façon plus claire de leur performance devant les Etats participants.

Nous rappelons par ailleurs notre attachement à l'amélioration indispensable de la répartition de la charge entre Etats participants.

Monsieur le Secrétaire général, nous vous remercions à nouveau pour votre présentation qui, nous l'espérons, aboutira le plus rapidement possible à une solution consensuelle donnant à l'OSCE les moyens nécessaires à l'exercice de ses responsabilités.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine et Andorre se rallient à cette déclaration.

^{*} L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au Processus de stabilisation et d'association.